L'Union
des producteurs
agricoles

Aux producteurs et productrices agricoles et forestiers,
Aux partenaires de l'agroalimentaire,
Aux intervenants des gouvernements,

Nous vous convions au 101e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles, qui se tiendra du 2 au 4 décembre 2025 au Centre des congrès de Québec, situé au 1000, boulevard René-Lévesque Est, à Québec. Visitez le site Internet du Congrès pour connaître tous les détails au www.congres.upa.qc.ca.

L'inscription des participants (délégués et invités) au Congrès se fera le 2 décembre 2025 à compter de 8 h, suivie de l'ouverture officielle à 10 h le même jour.

Prenez note que les délégués seront notamment appelés à voter sur des modifications au *Règlement sur les catégories de producteurs, leur représentation et leur cotisation annuelle à l'Union des producteurs agricoles* et au *Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'Union des producteurs agricoles*. Dans le cadre de la modernisation du régime de cotisation, les modifications proposées incluent, notamment, l'obligation pour les producteurs de transmettre annuellement à l'Union une déclaration de palier de cotisation. Pour plus d'information sur le nouveau régime de cotisation proposé, consultez le https://www.upa.qc.ca/producteur/affaires-syndicales/consultation-regime-cotisation.

Vous devez être dûment inscrits pour participer au Congrès.

Charles-Félix Ross
Directeur général

230074